*Les Chantiers de l’éducation populaire*

4e WEBINAIRE

Mercredi 9 juin, de 18.30 à 20.30

**Entre l’État et le marché, quelle place pour les associations ?**

La crise liée au Covid 19 a soulevé un paradoxe. Jamais on n’a eu autant besoin des associations pour réparer les dégâts sociaux engendrés par cette crise, mais jamais non plus les associations n’ont été confrontées elles-mêmes à de telles difficultés financières.

Le 4e webinaire des *Chantiers de l’éducation populaire* propose de débattre de l’évolution du rapport entre les pouvoirs publics et le monde associatif.

Vers quel modèle économique se dirige-t-on ? Que peut engendrer la privatisation des services d’utilité sociale ? Quelles sont les conséquences de la généralisation des appels à projets au détriment des subventions et des conventions de partenariat ?

***Intervenants***

- Colas Amblard, avocat, spécialiste du droit des associations, particulièrement dans le champ économique.

- Témoignages de responsables associatifs. Pressentis : Mains d’œuvres, Institut Charles-Perrault, La Sauvegarde 95, La Ruche

***Animateurs***

- Joël Roman

- Marianne Durand

***Modérateur chat***

Eric Forti